

Communauté de l'Auxerrois

**Rapport annuel
sur le Prix et la Qualité du Service Public
de l'Assainissement Non Collectif**

Exercice 2023

Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service a les caractéristiques suivantes :

- Nom de la collectivité compétente : Communauté d'agglomération de l'auxerrois
- Forme de la collectivité : Etablissement public de coopération intercommunale
- Compétence liée au service : Contrôle des installations
- Territoire desservi : Communauté de l'auxerrois (délibération n°2020-010 du 13 février 2020)
- Existence d'une commission consultative des services publics locaux : oui
- Existence de zonage d'assainissement sur la majorité du territoire
- Existence d'un règlement de service : Oui (Délibération du 4 décembre 2008, modifiée le 13 décembre 2012)
- Périodicité : 8 ans (délibération n°2016-076 en date du 9 juin 2016)

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les communes du Coulangeois ont été intégrées au périmètre de la compétence.

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie avec prestation de service.

Descriptif du contrat de prestation de service :

- Type de contrat : marché à bon de commande
- Missions du prestataire : Contrôle des installations d'assainissement non collectif

Société Véolia	
Date de début de contrat	4 septembre 2020
Durée du contrat	12 mois reconductible 3 fois
Société Altéréo	
Date de début de contrat	1 ^{er} septembre 2023
Durée du contrat	2 ans

1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le nombre d'habitant estimé desservi par le Service public d'Assainissement Collectif est de 4081.

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service.

Du fait de l'absence de zonage d'assainissement dans certaines communes, l'indice est compris entre 80 et 100 (maximum 100)

A l'issue du schéma directeur, un zonage d'assainissement complet sera proposé.

Tarification de l'assainissement et recettes du service

1.5. Modalités de tarification

Au 1^{er} janvier de chaque année :

	2023	2024	Ecart n/(n-1)
Tarif du contrôle des installations neuves €HT	162,00	269,00	66,05%
Tarif du contrôle diagnostic des installations existantes €HT	106,00	177,00	66,98%
Tarif du contrôle diagnostic des installations existantes €HT réalisé dans un délai de moins de trois semaines	138,00	177,00	28,26%
Tarifs du contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes en €HT	89,00	126,00	41,57%

La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice 2024 est la suivante :

➤ Délibération n°2023-204 du 11 novembre 2023

1.6. Recettes/Dépenses

Recettes	2022	2023
Redevance (70128)	16039,79	5056,76
Produit exceptionnel – Pénalité (7711)	0	1051,36
Trop versé (778)		0,3
Excédent reporté	19 201,37	18281,85
Total	35 241,16	24390,27
Dépenses	2022	2023
Rémunération prestataire (611)	16870,06	5534,93
Charges diverses de gestion courantes		
Provision pour créance douteuse (6817)		32
Remboursement redevance (673)	89,25	0
Admission non-valeur (6541)	0	762,96
Total	16959,31	6329,89

3. Indicateurs de performance

3.1 Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

	2021	2022	2023
Nombre d'installations d'assainissement non collectif	1845	1849	1842
VP.167 -Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1492	1476	1507
VP.166 -Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité	539	558	566
VP.267 - Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	381	390	395
P301.3 Taux de conformité des installations	61,66	64,23	63,77
Taux de contrôle	80,87	79,83	81,81

Bilan de contrôle 2023

Nombre de contrôle réalisé/ type	2023
Conception	7
Réalisation	7
1er contrôle	7
Contrôle périodique	15
Total	36

Le nombre de contrôle minime sur 2023 s'explique en partie par le changement de prestataire.

4. Financement des investissements

Sans objet